



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-36**

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 07 09 2025

ID : 062-216209080-20250930-2025_36-DE



Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 septembre 2025 à 18 heures 30,

Date de convocation : Le 22 septembre 2025

Date d'affichage : Le 22 septembre 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michèle CAFFIER, Jean-Pierre FLOUR, Bernard MOUSSAY, Patrick GOMEL, Valérie DELATTRE, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Philippe LELIEVRE,

13/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Dominique NAVET donne pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Fabienne PRIMA

4/19

Absent :

- Emilie LISSE
- Julien DIEU

2/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Philippe LELIEVRE est nommé secrétaire de séance.

Tarification des photocopies

Il est proposé de réviser les tarifs des photocopies réalisées en mairie comme suit :

FORMAT	PRIX PHOTOCOPIE NOIR & BLANC	PRIX PHOTOCOPIE COULEUR
A4	0,30€	1,00€
A3	0,50€	2,00€

Après délibération (17 voix pour ; 0 contre et 0 abstention) valide la tarification présentée.

L'encaissement se fera sous la régie existante auprès du receveur municipal.

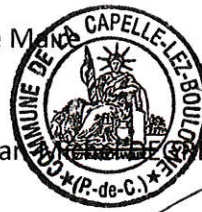
Les membres présents,

Fait à La Capelle-Lès-Boulogne

Le 30 septembre 2025

Le Maire

Jean-François REMONT



Certifié et rendu exécutoire le :

07 OCT. 2025